



**Compte rendu de la Réunion Publique**  
**du Conseil Municipal du 15 novembre 2016**  
**à 20 h 30**  
**salle de "La Rotonde"**

**Présents :**

Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Olivier BONNAMY, Gabriel BOUISSOU, Élodie CAMBOU, Yannick CHATELET, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Anne DELRIEU, Fanny DOMERGUE, Claude DUCERT, Anne FAURES, Henri de FERLUC, Laure FRENDROSSO, Laurent GONZALEZ, Marie-Viviane LACAN, Sabrina MIGNONAT, Frédéric PERROT, Marc PRIDO,

**Absents et excusés :**

Fathi AÏDLI, Sophie AVRIL, Séverine CAMES, Béatrice HONTARREDE, Karine ROVIRA

**Absents ayant donné procuration :**

Jean-Paul BEYSSEN à Frédéric PERROT  
Christine MASOT à Élodie CAMBOU

**Désignation du Secrétaire de séance :**

☛ Anne DELRIEU est désignée Secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance en donnant les informations suivantes :

Un rappel est effectué auprès des conseillers municipaux pour participer au séminaire du Sicoval du 19 novembre prochain.

Visite du Président de la République : celui-ci sera au siège de SIGFOX le 19 novembre prochain dans le cadre d'une tournée dans le Lauragais.

Coupe d'électricité du mercredi 9 novembre dernier : des explications sont données par M. le Maire et une demande d'amélioration de la communication sera effectuée auprès de ENIDIS.

Modification de la ligne 79 : un rendez-vous est en cours avec l'organisateur de transports Tisséo.

Intervention lors de la séance du 18 octobre dernier sur la problématique de qualité de l'air et de préservation du bruit : une information sera communiquée directement à la personne intéressée.

M. le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour initial une délibération portant sur des virements de crédits : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rajouter ce point à l'ordre du jour.

## **I. Administration Générale**

### **1/ Approbation du procès-verbal du 18 octobre 2016**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité sous réserve d'y apporter des modifications qui seront détaillées dans le procès-verbal qui sera soumis au Conseil Municipal le 13/12/2016.

### **2/ Approbation du projet de Programme Local de l'Habitat 2017-2022 du Sicoval**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

## **II. Urbanisme**

### **3/ PLU-communication du mémoire en réponse à l'avis des PPA (Personnes Publiques Associées)**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

### **4/ Approbation de la charte de vente des logements locatifs sociaux HLM aux locataires en Haute-Garonne**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

### **5/ Délibération confirmant la taxe d'aménagement sur le territoire de la commune de Labège**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

## **III. Administration Générale**

### **6/ Acquisition d'une partie de la parcelle AT.78 et de la parcelle AT. 79**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

### **7/ Acquisition de la parcelle cadastrée AP n°9**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

**8/ Constitution d'une Société Publique Locale pour la Gestion de Diagora**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

**IV. Comptabilité Finances**

**9/ DM5-Virement de crédits au chapitre 26**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

**10/ Renégociation du prêt n°7052922 auprès de la Banque Populaire Occitane**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

**V. Marchés Publics**

**11/ Aménagement de surfaces sportives en gazon synthétique**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

**VI. Ressources Humaines**

**12/ Création du service commun "Prévention au sein de la Police Municipale de la Commune de Labège"**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

**13/ création de 2 postes dans la filière police municipale:  
- 2 postes de brigadier Chef- principal**

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

**14/ Création d'un poste de catégorie B:  
- Rédacteur principal de 2° classe**

Approbation du Conseil Municipal par 22 voix favorables et 2 votes défavorables.

**VII. DELEGATIONS**

Le Conseil Municipal prend acte des décisions passées dans le cadre de sa délégation.

**VIII. Interventions du Conseil Municipal**

La question du devenir de l'école de musique sous la forme actuelle est posée. Cette structure doit en effet être dissoute dans le cadre du schéma départemental. Il est

indiqué qu'une réflexion est actuellement menée à la fois sur la répartition du personnel entre les communes adhérentes et sur le devenir de la structure, étant entendu que les communes membres de l'école de musique s'entendent pour suivre l'enseignement musical de manière commune en développant le projet.

Aucune question émanant du public, la séance est alors levée.